Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Modifications au programme de la réunion, à Zurich, de la Société forestière suisse.

Se conformant au désir exprimé par plusieurs sociétaires, le comité permanent de la S. F. S. a apporté les modifications suivantes à ce programme :

Dimanche 6 août.

Dès 20 h., réunion à l'Exposition, rive droite, aux « Pintes régionales », ou bien dans le « Bâtiment des congrès ».

Mardi 8 août (et non pas mercredi !).

8 h. (et non pas 7.30 h., comme prévu d'abord) : Départ en cars, de la place du Musée national, pour le Pfannenstiel.
12 h., dîner à Küsnacht.

Mercredi 9 août.

Visite du pavillon de l'Exposition « Notre bois », par groupes (sous conduite).

Il ne sera pas distribué de cartes de fête dimanche 6 août. Les congressistes qui se seraient annoncés après le délai prévu pourront toucher leur carte lundi, au Rathaus. *Le comité.*

CHRONIQUE.

Confédération.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. *Giuseppe Barberis,* de Bellinzone (Tessin),
Robert Dimmler, de Zofingue (Argovie),
Fritz Fischer, de Triengen (Lucerne),
Werner Lanz, de Rohrbach (Berne),
Joseph Pagani, de Massagno (Tessin),
Camill Perren, de Bellwald (Valais),
Max Peter, de Trüllikon (Zurich) et Glis (Valais),
Jacob Schmid, de Malans (Grisons),
Walter Steiner, de Neftenbach (Zurich),
Walter Trepp, de Medels (Grisons),
Hans Vœgeli, de Glaris et Riedern (Glaris).

Berne, le 17 juin 1939. *Département fédéral de l'intérieur.*

Ecole forestière. *Excursion du cours supérieur dans le canton de Vaud.* Le programme d'études de notre Ecole prévoit, au 6me semestre (été), deux journées entières d'excursions chaque semaine. Cela donne la possibilité d'aller étudier les conditions forestières spéciales des régions de notre pays les plus distantes de Zurich, en particulier de la Suisse romande ou des Grisons.

En juin dernier, une telle excursion comprenant 11 étudiants, sous la direction de deux professeurs, eut lieu dans le canton de Vaud, soit dans la région du Plateau et dans celle des Alpes.

Le premier jour (23 juin) fut consacré à la visite des forêts communales de *Pampigny,* dans le district de Cossonay, dont l'étendue boisée totale est de 289 ha (600—680 m d'altitude).

Ce qui caractérise surtout les forêts de Pampigny, c'est le traitement qui leur a été appliqué depuis la fin du siècle dernier. Autrefois composées principalement de taillis simple et de taillis-sous-futaie — avec le chêne comme essence principale — la conversion en haute futaie mélangée, de feuillus et de résineux, y a été menée systématiquement et avec un succès remarquable. Alors qu'en 1920, le taillis recouvrait encore 186 ha de l'étendue boisée totale, sa part est tombée aujourd'hui à environ 50 ha. Et, suivant les directives établies pour cette conversion par M. *F. Grivaz,* alors qu'il était inspecteur forestier de l'arrondissement de Cossonay, cette opération y aboutira bientôt à la suppression totale du taillis. Telle conversion a été menée conjointement par régénération naturelle et par plantation. A partir de 1920, soit en 20 ans, il a été planté en moyenne 32.500 plants par an, dont 55 % de résineux, de l'épicéa surtout. La somme dépensée par an pour la plantation, soit 4500 fr., équivaut à 30 % de la dépense totale pour les forêts.

Ces plantations, fort bien comprises et exécutées, ont en général réussi au mieux; elles sont prometteuses d'un bel accroissement. Ce dernier s'est élevé pour l'ensemble des forêts, de 1919 à 1930, à 10,8 m^3 par ha en moyenne. C'est dire qu'il s'agit de sols très productifs.

Ces différentes indications nous ont été fournies par MM. *Grivaz,* chef de service, et *Perret,* inspecteur forestier de l'arrondissement, qui avaient bien voulu nous accompagner et documenter.

Etudiants et professeurs garderont le meilleur souvenir de cette visite, à la fin de laquelle les autorités de Pampigny — représentées par MM. *Bolay,* syndic, et *Pittet,* municipal — leur offrirent un excellent dîner, dans un chalet-refuge en plein bois, aux Tailles de Mauraz. Qu'elles en soient à nouveau cordialement remerciées !

C'est dans la commune de Pampigny que le garde forestier de triage *Arthur Zimmermann* exploite, depuis tantôt 40 ans, sa pépinière forestière privée bien connue (1 ha). On ne manqua pas d'aller la visiter, ce qui nous valut la surprise d'une copieuse collation, aimablement offerte par la famille de M. Zimmermann. Un chaleureux merci !

La fin de cette première journée se passa *aux Avants* sur Montreux, qui fut le point de départ de l'excursion du 24 juin. Cette seconde journée se passa à étudier les travaux de défense contre le ravinement et les avalanches sévissant dans le bassin supérieur de la *Baye de Montreux,* soit sous la Dent de Jaman et le long des pentes de la chaîne des Verreaux. Travaux rendus nécessaires par les dégâts causés, surtout dans la partie inférieure de la Baye — soit près de l'embouchure dans le Léman — lors d'une trombe survenue en août 1927. La crue, d'une intensité exceptionnelle, avait causé des dommages dont la valeur totale fut évaluée à 1.300.000 fr. Le volume des matériaux charriés s'était élevé à environ 85.000 m³.

Tous renseignements sur ces questions et les travaux de défense exécutés dès lors nous furent donnés, au Col de Jaman, par M. *R. Niggli,* inspecteur forestier de l'arrondissement en cause. Orientation très complète et fort instructive. Nul, en effet, ne saurait orienter mieux sur ces questions que M. *Niggli,* puisqu'il est l'auteur du projet des travaux en question et celui qui en dirigea l'exécution, dès le commencement.

Il ne saurait être question d'aborder le détail de cette vaste entreprise. Bornons-nous à noter que les travaux de défense contre avalanches sont surtout des terrasses murées en maçonnerie sèche (23.128 m²). Elles ont coûté 704.090 fr. Quant au reboisement, auquel on a attaché avec raison une grande importance, son coût à fin 1938 atteignait 97.645 fr. (1.315.000 plants mis à demeure). La dépense totale à cette date s'élevait à pas moins de 1.240.000 fr.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ces travaux de défense — qui comptent parmi les plus considérables exécutés à ce jour en Suisse — pour cette raison que M. Niggli a bien voulu nous promettre un article sur toute la question, destiné à paraître sous peu au « Journal ». Ainsi nos lecteurs voudront bien prendre patience.

Mais ce que nous ne saurions taire, c'est l'amabilité et la chaude hospitalité que les représentants de notre Ecole ont rencontrées durant ces deux belles journées, passées en terre vaudoise. Le vendredi soir, aux Avants, l'Etat de Vaud voulut bien offrir à ses visiteurs un excellent souper. Le lendemain, ce fut un nouvel assaut d'amabilités de la part de la municipalité de Châtelard-Montreux, dont M. le syndic *Cochard* et M. le municipal *Puenzieux* nous firent l'honneur de nous accompagner toute la journée. Il y eut collation au Col de Jaman, dîner au chalet de Béviaux, le tout abondamment arrosé d'excellents crus. Tant et si bien que les hôtes de la commune du Châtelard rentrèrent émerveillés de si chaude réception. Point n'est besoin de dire que nombreux furent les discours échangés et les « bans » battus.

Notre Ecole doit des remerciements spéciaux à M. *F. Grivaz,* inspecteur forestier cantonal, qui voulut bien organiser le programme de ces deux journées et fit aux visiteurs l'honneur de les accompagner.

Ce furent de belles et instructives journées. Réconfortantes aussi

par le rapprochement qu'elles permirent entre Confédérés de diverses régions du pays. Journées pour lesquelles l'Ecole forestière adresse à tous ceux qui surent si bien les embellir un chaleureux merci. Professeurs et étudiants en garderont un lumineux souvenir. *H. B.*

Cantons.

Vaud. *Course d'été de la Société vaudoise de sylviculture, les 16 et 17 juin 1939, dans les forêts cantonales et communales de la région d'Yverdon, Yvonand et Concise.* Un temps splendide accueillit les participants dans le charmant village d'*Yvonand.* Les travaux de boisement des grèves, que la « Correction des eaux du Jura » mit à découvert, nous furent exposés par M. *Ferdinand Comte,* ancien inspecteur des forêts, depuis leurs débuts, vers 1880, à travers leurs erreurs et leurs succès, avec une clairvoyance remarquable. L'engouement pour les plantations d'épicéa n'a heureusement laissé ici que peu de traces. Nous traversons un seul de ces peuplements monotones et maigres qui n'offrent rien de satisfaisant pour l'avenir.

Dans les majestueuses peupleraies que nous parcourons ensuite, nous pouvons distinguer le « carolin » sélectionné, acclimaté et de qualité supérieure, de celui qui ne l'est point. Le premier a une cime pleine, des branches relativement fines et la section transversale de son pied une forme ovale. Le second est reconnaissable à ses fortes branches et à son feuillage grêle. Sous ces hautes futaies claires se développe un taillis abondant où dominent les aulnes. La peupleraie est maintenue par plantation après abatis du sous-bois.

A la pépinière où sont élevés avec un grand soin les jeunes peupliers carolins, tous issus de boutures, M. *Auguste Barbey,* qui a étudié spécialement cette essence et son mode de culture, donne une causerie fort écoutée et que nous trouvons reproduite en partie dans le numéro de juillet du « Journal forestier ».

Nous quittons les bords du lac et gravissons le plateau sur lequel la ville d'Yverdon possède des forêts. M. F. Comte nous fait visiter là des peuplements qui proviennent en partie de la conversion de taillis sous futaie, en partie de plantations sur des terrains agricoles.

La plupart de ces futaies sont régulières. L'épicéa y domine, accompagné d'un peu de hêtre, de pin sylvestre et de quelques chênes. Dans une grande clairière où des plantations ont été faites, dont la réussite n'est pas éclatante, le chêne s'est implanté ici et là, naturellement. Ce dernier peut retrouver dans cette station, qui lui est favorable, la place prépondérante qu'il occupait autrefois.

Le récit que nous fit de la bataille de Grandson M. *F. Thibaud,* à l'orée du bois au-dessus du village de Concise, demeurera dans la mémoire de ceux qui l'ont entendu. Peu d'entre nous reçurent une leçon d'histoire suisse aussi vivante et éloquente, sur les bancs de l'école.

Les forêts du Préel et de Seyte, présentées par M. *Massy,* inspec-

teur forestier, font partie de ce large massif qui descend du Mont Aubert jusqu'au lac. Elles sont composées essentiellement de fayard et sont traitées par éclaircies successives, qui augmentent soudainement d'intensité lorsque la vieille futaie atteint son âge normal de révolution et doit être remplacée par le sous-bois naissant, que l'on obtient ici vigoureux et serré. On conserve un certain nombre de baliveaux jusqu'au moment où le gaulis est suffisamment formé. La station convient au chêne, que l'on favorise dans les éclaircies; elle est de même favorable au mélèze partout où le sol est enrichi de débris morainiques et on y implante cette essence avec succès, en mélange avec le hêtre et le chêne.

Dans la forêt de *Seyte,* enfin, nous observons les différentes phases de l'activité d'un chantier de charbonnage qui consomme les menus produits de l'éclaircie des vastes perchis de fayard.

La course se termine dans les plaisantes maisons de bois du Camp de Vaumarcus et la dislocation se fait sous le charme des anecdotes de M. Thibaud, touchant l'histoire locale et la Chartreuse de la Lance, au bord du lac, en aval de Concise. *B.*

Etranger.

France. *Nécrologie. Paul Mougin.* Le 19 mai dernier décédait, après une longue maladie, un grand « reboiseur » français, *Paul Mougin,* inspecteur général des eaux et forêts, commandeur de la Légion d'honneur.

Ses obsèques eurent lieu, le 22 mai, à Champigneulles, près de Nancy, où il s'était retiré après sa mise à la retraite, en 1933; dans l'après-midi du même jour, son corps fut transporté à Remiremont, où il était né le 30 juin 1866, et inhumé dans le cimetière de cette ville.

Après la cérémonie du matin, trois discours furent prononcés : le premier, par M. *L. Pardé,* ancien directeur des Ecoles forestières des Barres, au nom des amis du défunt; le second, par M. *Madelin,* ancien conservateur des eaux et forêts, représentant l'Académie d'agriculture, dont Mougin était membre titulaire, et la Société française des « Amis des arbres », dont il avait été le secrétaire général; le troisième, par M. *Guinier,* directeur de l'Ecole nationale des eaux et forêts, délégué par M. le Ministre de l'agriculture, qui retraça la longue et brillante carrière de Paul Mougin.

A l'église de Champigneulles, comme au cimetière de Remiremont, un très grand nombre de forestiers avaient tenu à venir rendre un dernier hommage à celui qui avait été leur ami, leur camarade, leur collaborateur ou leur chef.

Paul Mougin était bien connu non seulement en France, mais à l'étranger, par de très remarquables travaux et écrits concernant l'œuvre de la Restauration des montagnes. Comme l'a dit M. Guinier, dans son discours, « le nom de Mougin restera étroitement lié » à cette œuvre.

Mougin « fut, avant tout, un technicien qui a excellé dans cette partie de la tâche du forestier reboiseur qui se rattache à l'art de l'ingénieur ». On admire universellement la correction des torrents de Saint-Julien, en Maurienne, et du Morel, en Tarentaise, obtenue, dans l'un et l'autre cas, en détournant, par un canal souterrain, le cours des eaux de ces torrents. Ce fut aussi en faisant creuser un tunnel dans la montagne que, après la terrible catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains, en 1892, Mougin assura l'écoulement normal des eaux de fusion d'un glacier qui avaient amené cette catastrophe et menaçaient d'en provoquer d'autres. « Il restera, a dit encore M. Guinier, le technicien des grands travaux en matière de Restauration des montagnes. »

Véritable apôtre, Paul Mougin eut le très grand mérite de parvenir à convaincre les populations montagnardes de l'utilité, de la nécessité, des travaux de correction; et il eut la joie de pouvoir leur prouver leur efficacité.

Aussi était-il arrivé à se faire aimer de ces populations qui, pendant très longtemps, n'eurent qu'une confiance très modérée dans l'œuvre des forestiers et, souvent même, se montrèrent nettement hostiles.

Mougin a consacré, à la « restauration et conservation des terrains en montagne », trois volumes de 215, 387 et 197 pages (Paris, Imprimerie nationale, 1891).

Sont aussi à citer, parmi ses principaux écrits : « Les torrents de la Savoie », 1 volume, 1251 pages (Grenoble, Imprimerie générale, 1914) — « Les forêts de Savoie », 1 volume, 776 pages (Paris, Imprimerie nationale, 1919) — « La restauration des Alpes », 1 volume, 584 pages (Paris, Imprimerie nationale, 1931) — et « Etudes glaciologiques », 1 volume, 306 pages (Paris, Imprimerie nationale, 1934).

Ces importantes publications sont illustrées de cartes, de dessins, de photographies très bien choisies.

Paul Mougin eut une carrière très brillante dans l'Administration française des eaux et forêts. Et cela, il le dut uniquement à ses mérites.

Il avait un esprit très vif, une très grande facilité et une énorme puissance de travail, une activité intellectuelle et physique extraordinaire.

Ses qualités de cœur n'étaient pas moins remarquables. D'un caractère très doux, d'une droiture et d'une franchise parfaites, foncièrement bon, toujours prêt à rendre service, il était un ami très fidèle et très sûr, un camarade excellent, un collaborateur aussi précieux que dévoué, un chef aussi bienveillant que compétent.

Tous ceux qui l'ont connu, à des titres divers, l'ont estimé et aimé.

Paul Mougin honora grandement l'Administration française des eaux et forêts et son pays.

Un monument, composé d'une stèle et de son buste, fut élevé, en son honneur, en Maurienne, sur le bord de la route du Galibier, en face de quelques-uns des torrents qu'il avait corrigés et vaincus; il fut inauguré, en sa présence, en septembre 1936.

Ce monument, les travaux et les écrits de Paul Mougin conserveront, auprès des générations futures, le glorieux souvenir du forestier très éminent qui vient de disparaître.

Chaumont, le 3 juillet 1939. *L. P.*

BIBLIOGRAPHIE.

E. Laur : **Le paysan suisse, sa patrie et son œuvre** (conditions et évolution de l'agriculture suisse au XX^{me} siècle). Ouvrage publié, avec l'appui de la Direction de l'Exposition nationale de Zurich, par l'*Union suisse des paysans.*

Invitation à souscrire à la publication ci-dessus indiquée.

Le secrétariat des paysans suisses a été chargé d'éditer, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1939, une monographie exposant les conditions naturelles et économiques, la structure et l'état de l'agriculture suisse. L'ouvrage en question, élaboré par M. le professeur E. Laur, avec la collaboration du Secrétariat des paysans suisses et avec l'obligeant concours de nombreux spécialistes, paraîtra pendant la durée de l'Exposition. Cet ouvrage doit, par sa forme et son contenu, être un hommage du paysan suisse au peuple suisse. Sobre et aisément compréhensible dans ses exposés, mais établie sur des bases scientifiques, ayant mis à profit toute la bibliographie disponible, richement illustrée à l'aide d'environ 600 photos, cette monographie constituera un document historique, en même temps qu'un ornement pour chaque bibliothèque et chaque intérieur, pour la chambre paysanne comme pour le salon du citadin. Quiconque désire être renseigné sur telle ou telle question intéressant l'agriculture suisse trouvera dans ce travail les données les plus importantes. Cette monographie, en raison des belles illustrations qu'elle renferme, contribuera à développer la compréhension pour notre agriculture et notre paysannerie, à faire mieux aimer encore notre belle patrie, notre sol natal, à la culture duquel nos paysans se vouent avec un soin jaloux.

Si l'Union suisse des paysans se hasarde à publier cet ouvrage, c'est qu'elle compte sur l'intérêt que lui porteront les agriculteurs et la population non agricole, les premiers mus par leur désir de s'instruire et leur fierté professionnelle, les citadins par sympathie pour ceux qui cultivent la terre helvétique. Elle est certaine aussi que les organisations agricoles ne refuseront pas leur appui à cette belle œuvre. Grâce à l'aide financière accordée par la Direction de l'Exposition nationale, il a été possible de fixer à un chiffre relativement bas le prix de souscription de ce superbe volume. Nous prenons la liberté de vous inviter à participer, vous aussi, à la souscription.

Prix de souscription : 20 fr. (Le prix de l'ouvrage sera porté à 28 fr. à sa sortie de presse.)

On est prié d'adresser les commandes au Secrétariat des paysans suisses, à Brougg (Argovie).

Avis de la Rédaction.

Le prochain cahier (No. 10) paraîtra, sauf imprévu, à la fin de septembre 1939.